

RAPPORT D'ACTIVITE
2019
CCAS DE ROSPORDEN
EHPAD KER LENN
SECTION DE KERNEVEL

Rosporden | Kernével



Ville de Rosporden - 10, rue de Reims - CS 90092 - 29140 ROSPORDEN
Tél : 02 98 66 99 00 - Télécopie : 02 98 59 92 00 - Mail : contact@mairie-rosporden.fr

TABLE DES MATIERES

PARTIE A	INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE 1	UNE STRUCTURE PARITAIRE.....	4
CHAPITRE 2	LES COMPETENCES DU CCAS.....	4
CHAPITRE 3	LE STATUT.....	5
CHAPITRE 4	LES TEXTES CONSTITUTIFS.....	5
PARTIE B	CCAS DE ROSPORDEN	6
CHAPITRE 1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	6
CHAPITRE 2	LE PERSONNEL	7
CHAPITRE 3	LE BUDGET DU CCAS	7
CHAPITRE 4	LE RAPPORT D'ACTIVITE 2019.....	7
	4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES.....	7
	4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES.....	9
PARTIE C	LA RESIDENCE KER LENN.....	16
	1.1 L'ACTIVITE EN HEBERGEMENT PERMANENT	16
	1.2 HEBERGEMENT TEMPORAIRE.....	16
	1.3 L'ACCUEIL DE JOUR	16
	1.4 ACTIVITE SOCIALE.....	17
	1.5 FORMATIONS EN 2019 POUR LE PERSONNEL.....	17
	1.6 PROJETS REALISES EN 2019	17
	1.7 LE BUDGET 2019	17
	1.8 PROJETS POUR L'ANNEE 2020.....	18
PARTIE D	CCAS DE KERNEVEL	19
CHAPITRE 1	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	19

CHAPITRE 2	LE PERSONNEL	19
CHAPITRE 3	LE BUDGET DU CCAS	19
CHAPITRE 4	LE RAPPORT D'ACTIVITE 2019.....	20
4.1	LES MISSIONS OBLIGATOIRES.....	20
4.2	LES MISSIONS FACULTATIVES.....	20
PARTIE E	ANNEXE : ORGANIGRAMME DU CCAS 2019	23

PARTIE A INTRODUCTION

CHAPITRE 1 UNE STRUCTURE PARITAIRE

Outre le Maire de la commune, Président de droit du Centre communal d'action sociale, le Conseil d'administration du CCAS est composé à parité de membres élus par le Conseil municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Le nombre d'administrateurs est fixé par délibération du Conseil municipal, il doit être compris entre 9 et 17.

Les membres nommés par le Maire sont choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Cette parité apporte une cohérence d'intervention forte car elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune. Elle induit des coopérations entre les élus, le monde associatif et les professionnels.

La particularité de la commune tient à l'existence d'une structure propre à Kernével, à côté du CCAS de Rosporden, présidée par le Maire délégué, M. RANNOU, et administrée par un comité. Chaque structure est autonome, libre d'adapter sa politique d'intervention sociale facultative aux besoins spécifiques de sa population mais la vocation première de la section de Kernével est d'abord l'action de proximité. De fait, le CCAS de Rosporden exerce pour l'ensemble du territoire de nombreux domaines d'intervention. L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) que les deux structures souhaitent réaliser sera notamment pilotée par le CCAS de Rosporden.

CHAPITRE 2 LES COMPETENCES DU CCAS

Elles sont définies par le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CASF) et sont de deux ordres : Les missions obligatoires, confiées par la loi et les missions facultatives, confiées par la Municipalité dans le cadre des compétences désignées par la loi.

■ **Les missions obligatoires des CCAS :**

- Les CCAS participent à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale
- Ils domicilient les personnes sans résidence stable
- Ils tiennent à jour un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale, légale ou facultative, résidant sur le territoire de la commune.
- Ils réalisent une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dans l'année qui suit le renouvellement municipal. Les années suivantes, des études peuvent être réalisées pour travailler sur des problématiques spécifiques.

■ **Les missions facultatives :**

- Elles sont définies de manière générale par le CASF : « Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. »
- Elle correspondent à des besoins identifiés sur le territoire communal et illustrent l'engagement de la politique sociale de la municipalité.
- Il s'agit de prestations en espèce ou en nature, remboursables ou non, d'actions ponctuelles ou durables, adaptées à des publics spécifiques : personnes en situation précaire, personnes âgées ou handicapées, familles, jeunesse, etc.
- Le CCAS a la capacité de supporter ou gérer des structures : logements, foyer pour personnes âgées, EHPAD, etc

CHAPITRE 3 LE STATUT

Le CCAS est un établissement public administratif dont la présence est de droit dans chaque commune. Cela se traduit par une personnalité morale de droit public, un conseil d'administration et un budget autonome.

CHAPITRE 4 LES TEXTES CONSTITUTIFS

Code de l'action sociale et des familles :

Partie législative : article L.115-200,
 articles L123-4 à L123-9,
 article L144-1

Partie réglementaire : articles R123-1 à R123-26

PARTIE B CCAS DE ROSPORDEN

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS de Rosporden est administré par un Conseil d'administration dont la composition est la suivante :

Michel LOUSSOUARN, Maire, Président et membre de droit

8 Conseillers municipaux :

- Marie-Madeleine LE BIHAN, Adjointe aux Solidarités, Vice-Présidente
- Djelloul BENHENNI
- Raymond FEAT
- Bernard FRENAY
- Christine MASSUYEAU
- Jean-Michel PROTAT
- Tiphaine TAMIETTI
- Tugdual TANNEAU

8 membres nommés par le Maire,

- Marie-France BOUTET (Association Femmes Solidaires)
- Marie-Estelle BUTZBACH (Domaine culturel)
- Marceline CORNIC (Banque Alimentaire)
- Denise DAHERON (CLCV) Consommation, Logement, Cadre de vie
- Michel GEORGES (Association Libres)
- Stéphane FAVIER (Parent d'élève)
- Marie-Annick LE BERRE (Secours catholique)
- Gérard PENSEC (MSA)

La population de Rosporden étant supérieure à 3500 habitants, le CCAS est tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire qui sert de base au débat d'orientation budgétaire.

CHAPITRE 2 LE PERSONNEL

Le personnel administratif est composé de trois personnes :

- Olivier PAGANO : Directeur Général des Services de la commune de Rosporden, mis à disposition du CCAS à hauteur de 20 % pour y exercer la fonction de Directeur.
- Nathanaëlle LETOURNEUR : Responsable administrative du CCAS
- Sophie MAGUET : Agent administratif

CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS

LE BUDGET DU CCAS 2019				
	BP DEPENSES 2019	BP RECETTES 2019	CA DEPENSES 2019	CA RECETTES 2019
FONCTIONNEMENT	117.771,91	117.771,91	99.643,34	120.464,73
INVESTISSEMENT	75.417,60	75.417,60	20.689,43	70.753,95

*Intègre l'excédent d'investissement reporté important

CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2019

4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES

- Participation à la lutte contre l'exclusion sociale

Archivage des demandes de prestations d'aide sociale légale ou facultative

- Participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale

Dossiers transmis au Conseil Départemental :

- 5 dossiers de demandes d'aides à domicile et renouvellements
- 28 dossiers de demande de placement et renouvellements

Dossiers transmis / reçus entre CCAS, joints aux dossiers d'aide sociale :

- 14 dossiers d'obligation alimentaire

- Participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale

- 4 demandes de CMU/ACS
- 3 demandes CAF
- 0 demande APA

Pour des compléments d'informations concernant les dispositifs d'aide pour les personnes âgées en perte d'autonomie, le CCAS adresse les familles au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) qui reçoit les personnes sur rendez-vous, à la mairie de Rosporden le lundi après-midi.

- Demandes de domiciliation

Les personnes qui s'adressent au CCAS nous sont en général envoyées par la CAF. Ces demandes concernent des adultes et des familles. Le nombre de personnes domiciliées sur la commune est stable entre 2018 et 2019.

	2018	2019
NOMBRE D'ELECTIONS DE DOMICILE EN COURS DE VALIDITE AU 31/12 (ADULTES)	16	19
NOMBRE DE PERSONNES DOMICILIEES AU 31/12 (ADULTES + ENFANTS)	28	26
NOMBRE D'ELECTIONS REALISEES AU 31/12	16	19
PREMIERES DEMANDES	5	3
RENOUVELLEMENTS	11	16
NOMBRE DE RADIATIONS	0	4
NOMBRE DE REFUS	0	0

- Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Depuis la mise en application de la loi Notre en 2015, les CCAS doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la population dans l'année civile qui suit le changement de municipalité. Les années suivantes, des études d'approfondissement de problèmes spécifiques sont préconisées.

Les deux CCAS (Rosporden et Kernével) ont procédé à la mise en œuvre d'une ABS pour se mettre en conformité avec la loi et afin d'identifier les problématiques sociales spécifiques au territoire communal. Cette étude, pilotée par le CCAS de Rosporden, intégrée au volet social du Contrat de Territoire de 2015-2020 de Concarneau Cornouaille Agglomération, a été confiée au cabinet COMPAS.

La première phase de l'étude a été présentée au comité de pilotage courant 2019. Il s'agit d'un « Portrait de territoire » issu du collectage de données statistiques. Ce diagnostic social de l'ensemble des publics permet de révéler des évolutions sociales récentes et d'identifier les grands enjeux du territoire communal. Pour la deuxième partie de l'ABS deux thématiques prioritaires ont fait l'objet d'un diagnostic partagé avec les partenaires concernés : "Ménages rospordinois économiquement fragiles et risque de pauvreté" et "Seniors rospordinois et vieillissement à domicile". Les deux groupes se sont réunis à deux reprises fin 2019. La synthèse de leur travail a été présentée par le cabinet COMPAS.

L'ensemble de l'analyse doit apporter un éclairage qui permettra à la collectivité d'adapter au mieux sa politique sociale facultative et de mettre des actions innovantes en place. En outre, COMPAS propose un accès gratuit pendant 1 an à son outil CABESTAN, un portail actualisé d'indicateurs sociaux relatifs au territoire communal. A terme, un abonnement peut être envisagé et des données supplémentaires rajoutées à la demande de la collectivité.

4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES

DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SOCIALE

Banque Alimentaire (BA)

La Banque Alimentaire du Finistère (BA 29), association 1901 a pour objectif de venir en aide aux plus démunis sur le plan alimentaire. Elle rassemble gratuitement et stocke des denrées en provenance de diverses sources : l'Union Européenne (Programme Européen d'Aide aux plus Démunis), la République Française (Programme National d'Aide Alimentaire), les industries agroalimentaires locales, la «ramasse» journalière dans les Grandes et Moyennes Surfaces. Une collecte annuelle auprès des clients, est réalisée chaque année, fin novembre dans les Grandes et Moyennes Surfaces.

Durant toute l'année, la récupération des denrées à la BA29 est effectuée par les services techniques de la commune. Les distributions sont assurées par les bénévoles de la BA, Sophie MAGUET, agent administratif du CCAS.

Une convention a été établie entre la BA29 et le CCAS et une cotisation est versée au prorata du nombre de bénéficiaires venus au moins une fois par mois à la distribution (27 €/personne en 2019).

BENEFICIAIRES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE (BILANS TRIMESTRIELS 2019)					
	T1	T2	T3	T4	TOT
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (ROSPORDEN)	62	62	69	64	257
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (KERNEVEL)	11	12	12	11	46
NOMBRE DE FOYERS INSCRITS (TOTAL)	73	74	81	75	303
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (ROSPORDEN)	112	105	125	113	455
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (KERNEVEL)	32	40	39	35	146
NOMBRE DE BENEFICIAIRES INSCRITS (TOTAL)	144	145	164	148	601
NOMBRE DE PASSAGES (ROSPORDEN)	212	468	450	466	1596
NOMBRE DE PASSAGES (KERNEVEL)	49	138	138	124	449
NOMBRE DE PASSAGES (TOTAL)	261	606	588	590	2045
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (ROSPORDEN)	3372	3441	2470	2462	11755
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (KERNEVEL)	1686	1720	1234	1231	5871
POIDS DES DENREES DISTRIBUEES EN KGS (TOTAL)	5058	5161	3704	3693	17616

En 2019, en raison du nombre élevé de personnes bénéficiaires de la Banque Alimentaire et de la diminution du volume de denrées distribuées par la Banque Alimentaire du Finistère, le CCAS a poursuivi la collecte hebdomadaire de denrées alimentaires auprès de différentes structures rospordinoises : la magasin SUPER U, Intermarché, la boulangerie Bara Mod Coz et la conserverie Bonduelle. Ce partenariat est formalisé par la signature d'une convention tripartite entre la BA29, le CCAS de Rosporden et chaque structure partenaire. Ces denrées sont réparties entre le CCAS de Rosporden et celui de Kernével.

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

Pour les mêmes raisons, le CCAS de Rosporden participe chaque année à la "Collecte nationale de la Banque Alimentaire", programmée habituellement le dernier week-end de novembre. Le CCAS de Rosporden coordonne cet évènement pour les communes de Rosporden, Kernével, Elliant, Saint-Yvi et Tour'ch. Cette année encore, plusieurs grandes surfaces rospordinoises (Aldi, Intermarché, Lidl et Super U) étaient partenaires et une centaine de bénévoles issus des 5 communes a répondu à notre appel. Parmi ces derniers, de nombreux élus, responsables d'associations et plusieurs jeunes. Enfin comme chaque année aussi nous avons bénéficié de l'aide des services techniques de la commune.

Grâce à l'implication de tous, 4,5 tonnes de denrées alimentaires ont été récoltées puis réparties entre les différentes communes au prorata de leur population. C'est un beau score.



Télégramme le 29 novembre 2019



Télégramme le 2 décembre 2019

Vestiaire pour tous

Le vestiaire pour tous, tenu par deux bénévoles de la BA est désormais accessible aux bénéficiaires de la BA aux heures de distribution des denrées (vendredi matin) et le mercredi après-midi à l'ensemble de la population. On peut y déposer ou y trouver des vêtements et du linge de maison. Notons que "l'atelier couture" apporte une aide précieuse en réparant des blousons, manteaux.... qui en valent la peine. La recette de la vente de vêtements s'élève à 1031 € cette année.

Ateliers proposés aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire

ATELIERS FREQUENTATION 2019					
	NBRE ATELIERS	NBRE FAMILLES DIFFERENTES	NBRE PERSONNES DIFFERENTES QUI ONT PARTICIPE	NBRE TOTAL DE PERSONNES	FREQUENTATION MOYENNE
CUISINE	7	10	13 (3 ENFANTS)	34	2 A 7
COUTURE	28	20	20	170	4 À 8
VIE QUOTIDIENNE	5	9	11 (2 ENFANTS)	29	5 A 7
PERMANENCES NUMERIQUES	31	42	42	73	1 A 4

Atelier cuisine

L'atelier cuisine a lieu en principe une fois par mois, il est animé par l'agent administratif du CCAS, Sophie MAGUET, et une assistante sociale du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS). Il s'agit de petits groupes de 3 à 5 personnes qui fréquentent l'atelier régulièrement et de quelques mamans qui y viennent avec leurs enfants. Au cours de l'atelier, les participants réalisent des desserts et des plats faciles à réaliser avec un petit budget. En plus des conseils en matière culinaire, à la fin de l'atelier, la dégustation des plats réalisés constitue un temps d'échange apprécié de tous. Pour les assistantes sociales qui y participent, ces ateliers sont l'occasion d'avoir un autre type de rencontre et d'échange avec le public qu'elles suivent habituellement plus administrativement.

Atelier couture

Le CCAS a récupéré des machines à coudre et a lancé des ateliers couture grâce à l'implication de quelques bénévoles de la BA, couturières de profession. Ils sont programmés chaque semaine, le mardi, toute la journée et l'agent administratif du CCAS, Sophie MAGUET, participe à leur animation.

Ces ateliers permettent à des personnes d'apprendre le fonctionnement des machines à coudre puis à les utiliser pour retoucher des vêtements personnels. On y fait aussi des retouches de vêtements du vestiaire solidaire et des sacs pour la collecte alimentaire. Ces ateliers appréciés pour leur aspect pragmatique et convivial, leur fréquentation est régulière.

Atelier vie quotidienne

Ce atelier, animé par l'agent administratif du CCAS a été lancé en octobre 2018. Une dizaine de participants s'y sont inscrits à chaque reprise. On y explique comment réaliser soi-même des produits ménagers ou d'hygiène à moindre coût à partir de matières premières : fabrication de lessive, nettoyeur multi-usage, liquide vaisselle, savon, shampoing, etc.

Partenariats avec les associations

En fin d'année, le CCAS a participé à la manifestation "FEERIZZ" en animant un atelier cuisine en partenariat avec l'association "Chemins de Faire".

Permanences d'accès au numérique et d'écrivain public

Un partenariat CCAS, association « Chemins de faire » et « Libres » (Logiciel, informatique, Bretagne, Rosporden, entraide, solidaire) a permis de programmer des permanences écrites et numériques à raison d'une matinée par semaine. Elles se déroulent dans les locaux du centre social depuis avril 2018. L'agent administratif du CCAS et des bénévoles de l'association "Libres" apportent leur aide aux administrés pour rédiger des courriers et réaliser des démarches administratives en ligne (CAF, RSA, Prime d'activité, Pôle emploi, ameli.fr, impots.gouv.fr, etc). Leur création répond à un réel besoin de la population et leur fréquentation est régulière tout au long de l'année à raison de 1 à 4 passages par personne.

Aides financières

Après analyse des demandes, le CCAS apporte son concours financier au paiement de factures, l'aide est plafonnée à 150 €. A ce titre, en 2019, elles ont concerné 31 familles pour un montant global de 4.087.65 €. Il s'agit le plus souvent de factures EDF, ENGIE, TOTAL SPRING et de factures d'eau. Des aides ont également été apportées pour le paiement de frais de garage, achat de lave-linge, déménagement, loyer, hospitalisation, frais dentaires, opticien, frais d'obsèques et de téléphone.

Par ailleurs, des secours d'urgence ont été attribués à 11 familles pour un montant total de 661.22 € et des bons de carburant ont été attribués à deux familles pour un montant total de 40.00 €.

L'association des Femmes Solidaires de Kernével a attribué des aides financières complémentaires à 17 familles pour un montant total de 5 828.39 €.

Demandes de logement

Le CCAS accompagne les personnes qui sollicitent un logement social : l'Adjointe aux Solidarités reçoit les demandeurs et la responsable administrative du CCAS apporte une aide à la constitution du dossier. Le CCAS, informé de la disponibilité de logements par les bailleurs sociaux, propose des candidats lors des commissions d'attribution auxquelles participe l'Adjointe aux Solidarités. La plupart des demandes émane de femmes séparées ou divorcées avec des enfants à charge et la priorité est donnée aux demandes issues de Rospendinois. Les bailleurs sociaux présents sur la commune sont : Finistère Habitat, Armorique Habitat, OPAC, Espacil, HLM Les Foyers.

EVOLUTION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX A ROSPORDEN					
ANNEE	TOTAL	T1/T2	T3	T4	T5/T6
2018	52	22	13	14	3
2019	53	20	14	15	2

EVOLUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUES A ROSPORDEN					
ANNEE	TOTAL	T1/T2	T3	T4	T5/T6
2018	20	7	9	4	0
2019	23	6	10	6	0

La prise en compte de ces données nous amène à constater que le nombre global annuel de demandes de logements demeure toujours plus de deux fois plus important que celui des

attributions. Les logements proposés sont majoritairement des T3 et l'on manque de T1 et de T4/T5. Les récentes constructions ou réhabilitations de logements sociaux sur la commune et les projets ont permis d'améliorer la réponse aux demandes de logement sur Rosporden.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Plan Canicule et Plan Grand Froid

Dans le cadre du "Plan national canicule 2019" et du "Plan grand froid 2018-2019", le CCAS met un dispositif de prévention en place et incite les personnes isolées, fragiles et susceptibles de souffrir des conséquences de ces événements climatiques exceptionnels à s'inscrire dans un registre dédié. Cela concerne les personnes de plus de 65 ans, résidant à domicile, sur la commune, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées. Les services d'aide à domicile sont contactés par le CCAS afin d'identifier au mieux les personnes à risque. En cas de déclenchement du "Plan canicule" ou du "Plan grand froid" par la Préfecture, ces personnes bénéficient d'une intervention organisée à l'initiative du CCAS.

Repas des aînés

Cette année, le repas des aînés a été organisé le dimanche 6 octobre 2019 au centre culturel. Pour les habitants de la commune de plus de 67 ans cela constitue une occasion de rencontre et d'échanges très attendue. Ils étaient 145 à répondre à l'invitation du CCAS et à partager dans la bonne humeur le repas proposé par un traiteur de Rosporden. Le Maire, Michel LOUSSOUARN, entouré des administrateurs du CCAS, a félicité la doyenne de l'assemblée, Christiane BOSQUET, qui a fêté ses 94 ans, et le doyen, Roger LE CORRE âgé de 89 ans.



Télégramme 9 octobre 2019

Distribution de colis de Noël et visite dans les EHPAD

Des élus et des bénévoles ont distribué 395 colis de Noël aux personnes âgées de plus de 75 ans. Le contenu des colis a été commandé à des commerçants de Rosporden pour un montant de 6.122,56 €. Trois maisons de retraite ont été visitées par les élus et 47 colis de Noël y ont été distribués pour un montant de 328,98 €



Télégramme 17 décembre 2019

AIDE AUX FAMILLES / OFFERTES PAR DES ASSOCIATIONS

Jouets de Noël

Des jouets ont été offerts aux bénéficiaires de la BA, lors du goûter de Noël. Ils ont été collectés par l'association « Enfance et partage » et l'association « Chemins de faire » à l'occasion du spectacle pour enfants organisé lors de « Féériz ».

PARTIE C LA RESIDENCE KER LENN

La résidence "Ker Lenn" est un établissement pour personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, très bien implanté sur son territoire et reconnu pour son approche centrée sur l'humain et son dynamisme développé depuis 27 ans.

"Ker Lenn" a ouvert ses portes en octobre 1992, et accueille 67 personnes.

En 2012, la résidence s'est positionnée sur un autre projet, la création d'un accueil de jour attenant à l'EHPAD.

1.1 L'ACTIVITE EN HEBERGEMENT PERMANENT

Durant l'année 2019, 82 personnes ont séjourné à Ker Lenn de façon permanente, 23615 journées dont 16141 journées femmes et 7474 journées hommes soit 99,53 % journées effectuées :

L'âge moyen des résidents durant l'année 2019 est de 87 ans et 4 mois.

Les durées de séjour vont de 22 à 7426 jours.

La plupart des résidents sont originaires de Bretagne : communes proches du Finistère pour la majorité, Rosporden-Kernével : 48 personnes.

L'origine géographique des nouveaux arrivants est la suivante : Rosporden-Kernével : 8, Scaër : 1, Concarneau : 3, Trégunc : 1 mais a vécu à Rosporden auparavant, Melgven : 2, Tourc'h : 1.

1.2 HEBERGEMENT TEMPORAIRE

En 2019, 16 séjours finis et 2 en cours pour 17 personnes. Dans le secteur ouvert, 5 femmes et 6 hommes, et dans l'unité de vie protégée, 4 femmes et 2 hommes. Age moyen : 79 ans. Une seule personne a fait 2 séjours, mais une personne a fait un séjour de 7 mois en secteur protégé avec accord du Département vu le contexte médico-social. La durée de séjour va de 6 à 213 jours, 39 jours en moyenne.

1.3 L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour s'adresse aux personnes vivant à domicile pour un accompagnement personnalisé à la journée, du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Il offre une solution alternative à l'entrée en établissement en facilitant le maintien à domicile de la personne fragilisée ou en perte d'autonomie. Il permet, également, d'éviter l'épuisement de l'entourage.

En 2019, l'équipe de l'accueil de jour a ressenti une modification des attentes des aidants des personnes accompagnées. Les pathologies accompagnées cette année étaient plus évoluées, la participation aux activités plus compliquée. L'objectif d'accompagnement principal étant alors le répit de l'aidant. Tout au long de l'année, 54 personnes ont été accompagnées dont 26 nouvelles. Le taux d'occupation moyen a été de 88 % : 2185 journées réalisées sur 2500 théoriques.

1.4 ACTIVITE SOCIALE

La résidence Ker Lenn accueille des personnes âgées dépendantes qui bénéficient de soins personnalisés mais la résidence est avant tout un lieu de vie et de partage, où la vie sociale sous toutes ses formes est « évidente ».

1.5 FORMATIONS EN 2019 POUR LE PERSONNEL

De nombreuses formations, colloques ou séminaire ont été suivis en 2019.

4 journées de séminaire, 192 jours de formation en externe, 27 jours de formation en interne, 2 x 25 jours de renforcement des compétences dans le soin pour 2 agents.

1.6 PROJETS REALISES EN 2019

- Une année de travail pour l'amélioration des soins avec des groupes de travail sur : la douleur, le circuit du médicament, la santé bucco-dentaire, le projet d'accompagnement individuel des résidents
- Une année d'amélioration de la qualité hôtelière/restauration
- Diversification des activités proposées en ayant encore plus d'activités dirigées vers l'extérieur avec des sorties (illumination de Noël à Quimper en soirée, sortie cinéma, restaurant, etc...)
- Une année de nouveauté avec notamment le marché de Noël à l'accueil de jour
- Une année d'amélioration de la décoration intérieure : nous avons investi dans du mobilier, nous avons fini les peintures au rez-de-chaussée, nous avons fini la rénovation de la blanchisserie et de la bagagerie, nous avons refait l'espace bar au salon, nous avons revu l'accueil pour lui donner un côté plus hôtelier, plus chaleureux en le rendant aussi accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Depuis plus d'un an et demi, nous travaillons à l'évaluation des pratiques de l'EHPAD pour les CPOM

1.7 LE BUDGET 2019

	EPRD 2019	EPRD 2019	EPRD 2019	EPRD 2019	R
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement EHPAD + Accueil de jour	2 781 739.79 €	2 781 739.79 €	2 895 821.65 €	2 946 356.78 €	50 535.13 €
Investissement	88 166.21 €	88 166.21 €	34095.19 €	58 408.26 €	24 313.07 €

Les comptes 2019 se soldent par un excédent de 50535 € en fonctionnement et 20 313 € en investissement.

1.8 PROJETS POUR L'ANNEE 2020

- Signature des CPOM
- Suivre les objectifs du CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectif et de moyen)
- Suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ)
- Suivi des projets qualité et du plan de travail élaboré lors des évaluations interne et externe
- Utilisation du logiciel AGEVAL pour suivre le projet d'amélioration de la qualité
- Continuer l'écriture des procédures administratives
- Formations
- Travail sur le roulement infirmier
- Renouvellement du mobilier des chambres sur 6 ans (débuté en 2018)
- Fin de la rénovation des salons
- Achat de mobilier
- Achat de mobilier neuf pour les chambres de l'unité de vie protégée
- Améliorer l'accessibilité de l'EHPAD luminaires extérieurs
- Projection sur le changement de logiciel de soin
- Installation d'un salon cinéma
- Travaux sur le bâtiment par la mairie

PARTIE D CCAS DE KERNEVEL

CHAPITRE 1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est administré par un Comité d'administration dont la composition est la suivante :

Jacques RANNOU, Maire délégué de Kernével, Président et membre de droit

3 Conseillers municipaux :

- Marie-Madeleine LE BIHAN (élue par le CA du CCAS de Rosporden)
- Djelloul BENHENNI (élu par le CA du CCAS de Rosporden)
- Anita RICHARD (élue par le conseil municipal)

3 membres nommés par le Maire,

- Sylviane GORRET (Association « Chemins de faire »)
- Martine JAMBOU (Représente les personnes retraitées de la commune)
- Jacques POUPON

La population de Kernével étant inférieure à 3500 habitants, le CCAS n'est pas tenu de présenter un rapport d'orientation budgétaire ni de réaliser un débat d'orientation budgétaire.

CHAPITRE 2 LE PERSONNEL

Isabelle LE HUR, agent d'accueil à la Mairie de Kernével assure la gestion du CCAS et de ses activités.

CHAPITRE 3 LE BUDGET DU CCAS

LE BUDGET DU CCAS 2019				
	BP DEPENSES 2019	BP RECETTES 2019	CA DEPENSES 2019	CA RECETTES 2019
FONCTIONNEMENT	22.262,59	22.262,59	8.681,26	3.860,00
INVESTISSEMENT				

CHAPITRE 4 LE RAPPORT D'ACTIVITE 2019

4.1 LES MISSIONS OBLIGATOIRES

-Participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale

-10 dossiers ont été transmis au Conseil Départemental.

-5 Demandes de renouvellement d'aide à l'hébergement de personnes âgées

-1 demande d'aide à domicile

-4 dossiers d'obligation alimentaire ont été transmis à d'autres CCAS.

-Demandes de domiciliation : réalisé par le CCAS de Rosporden

4.2 LES MISSIONS FACULTATIVES

DANS LE DOMAINE DE L'INSERTION SOCIALE

Banque Alimentaire (BA)

Les services techniques municipaux de ROSPORDEN récupèrent les denrées à Quimper et les livrent à Kernével. La distribution est assurée par Isabelle LE HUR le vendredi matin de 9 à 11h30. Le nombre de familles, de bénéficiaires et de passages ainsi que le tonnage de denrées distribuées sont communiqués au CCAS de ROSPORDEN qui intègre ces données aux siennes pour les communiquer à la BA29. La BA de KERNEVEL bénéficie chaque semaine d'une partie des denrées collectées en direct par le CCAS de Rosporden auprès de certains commerces et industriels de ROSPORDEN.

Collecte de la banque alimentaire

Des bénévoles de KERNEVEL participent activement chaque année à la collecte nationale organisée par le CCAS de ROSPORDEN.

Ateliers

Les bénéficiaires de la Banque Alimentaire de KERNEVEL peuvent participer aux ateliers organisés par le CCAS de ROSPORDEN.

Aides financières

14 demandes d'aide financière ont été sollicitées pour un montant global de 3.039,59

L'association "Femmes solidaires" a également attribué des aides financières à hauteur de 1.206,16 €.

Demandes de logement

La gestion des demandes de logement et les attributions sont prises en charge par le CCAS de Rosporden. Les bailleurs sociaux présents à KERNEVEL sont l'OPAC et Finistère Habitat.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Plan canicule et grand froid

Le registre des personnes âgées isolées, susceptibles de souffrir d'incidents météorologiques graves (canicule et périodes de grand froid) est tenu par le CCAS de Rosporden.

Repas des aînés

La municipalité de Kernevel et le CCAS ont programmé le traditionnel repas des aînés le 20 octobre 2019 à la salle polyvalente de Kernével. 107 personnes y ont participé. Une présence nombreuse qui témoigne bien de l'importance de ces « retrouvailles » à KERNEVEL. Les élus et des membres du CA du CCAS étaient présents, ils ont rendu hommage au doyen et à la doyenne.



Télégramme 23 octobre 2019

Distribution de colis

En fin d'année, 263 colis de Noël ont été distribués à domicile aux personnes âgées de plus de 75 ans par un agent communal.

Visite aux maisons de retraite

Deux maisons de retraite ont été visitées par les élus et 18 colis de Noël ont été offerts aux aînés issus de ROSPORDEN et KERNEVEL qui y séjournent.

AIDE APPORTEES SPECIFIQUES AUX FAMILLES / PETITE ENFANCE

Jouets de Noël

L'association « Enfance et partage » a distribué des jouets aux bénéficiaires de la Banque Alimentaire.

PARTIE E ANNEXE : ORGANIGRAMME DU CCAS 2019

